

Vukoje, Dragomir (Bosnie-Herzégovine)

[original : anglais]

Curriculum vitae

Renseignements personnels

Prénom : Dragomir
Nom : Vukoje
Sexe : Masculin
Date de naissance : 27 août 1951
Lieu de naissance : Trebinje, Bosnie-Herzégovine
Nationalité : Bosnie-Herzégovine
État civil : Marié, deux enfants
Langues : Français : (lu) très bon niveau ; (écrit) très bon niveau ; (parlé) très bon niveau
Anglais : (lu) bon niveau ; (écrit) bon niveau ; (parlé) satisfaisant

Formation

Janvier 2017 : Membre du Haut Conseil de la magistrature de Bosnie-Herzégovine au nom de la Cour de Bosnie-Herzégovine
Mai 2016 : Professeur adjoint (maître de conférences) à l'Université indépendante de Banja Luka, sujets abordés incluant le droit pénal et le code de procédure pénale
3 octobre 2015 : Doctorat en droit de l'Université Apeiron de Banja Luka
2010-2011 : Approbation de la thèse intitulée « Dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme applicables aux crimes de guerre » par le Conseil d'administration de la Faculté de droit de l'Université Apeiron de Banja Luka
2008-2010 : Maîtrise en droit spécialisée dans les crimes contre l'humanité, Faculté de droit, Université Apeiron de Banja Luka
1993 : Examen d'admission au Barreau, Podgorica (Monténégro)
1970-1974 : Université de Belgrade, Faculté de droit, Belgrade (Serbie)
1966-1970 : Études secondaires à Trebinje

Conférences internationales pertinentes

2017 : Conférence judiciaire, Belgrade (Pravosudna konferencija) IPA 2015 programme multi-utilisateur, Projet WINPRO III, Chris Albiston, directeur de projet et président ;
Conférence scientifique internationale sur le thème « Système de voies de recours dans le code de procédure pénale contemporain », Mt. Vlašić, organisée, entre autres, par la Faculté de droit, Université de Zenica. Animateurs : Professeur Stanko Bejatović, Professeur Miodrag Simović, Professeur Tadija Bubalović, entre autres.
2016 : Conférence internationale sur le thème « Décisions judiciaires dans les affaires de terrorisme », Institut CEELI, Prague. Rapporteur au nom de la délégation judiciaire de Bosnie-Herzégovine ;
Participation à la table ronde sur le thème « Réforme de la législation pénale – Prospects régionaux », Hôtel Bosna, Sarajevo. Présentation du thème « Égalité des armes dans le système accusatoire et protection des droits de la Défense –

Expériences de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie », organisée par : USAID, ABA, Réseau régional des Balkans sur les principes du droit, Partenaires pour le changement démocratique – Serbie, Barreau de Serbie, Barreau de l'ex-République yougoslave de Macédoine, Barreau de Bosnie-Herzégovine, entre autres.

Formation à l'intention des juges et des procureurs sur le thème « Législation anti-discriminations et droit pénal – Suppression des violences faites aux personnes LGBT, Expériences de la Bosnie-Herzégovine et de la région », organisée par le CEST de Bosnie-Herzégovine, Open Center Sarajevo, l'ambassade de Norvège, Jahorina, 9-10 mai 2016 ;

Séminaire à l'intention des juges et des procureurs, organisé par l'OSCE et le CEST de Serbie, à Banja Luka, dans le cadre du « Renforcement global des capacités visant à la poursuite efficace des crimes de guerre en Bosnie-Herzégovine », Banja Luka, 12-13 mai 2016. Formateur agréé (OSCE) : « Formes de commissions de crimes et types de culpabilité » ;

Intervenant lors du séminaire à l'intention des étudiants en droit de l'Université de Tuzla sur le thème « Application du droit pénal international devant les tribunaux nationaux et internationaux », Tuzla, organisé par la mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine ;

Intervenant lors de la conférence scientifique internationale sur le thème « Instruments de lutte contre le terrorisme et tout autre crime violent dans le droit pénal », Teslić, Bosnie-Herzégovine, 22-23 avril 2016.

2014 : Membre de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) en Bosnie-Herzégovine.

2011 : Belgrade (Serbie), Fondation pour le droit humanitaire, Patrimoine du TPIY ;
Séminaire sur le thème « L'arte del dubbio », Sarajevo, présentation par le Sénateur Gianrico Carofiglio.

2009 : Stage d'une semaine organisé dans les locaux de la Cour suprême de Suède par l'Agence suédoise pour le développement international.

2008 : Stage à la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg ;
Stage de deux semaines aux Etats-Unis organisé par le Département de justice américain ;
Présentateur, avec le juge Almiro Rodrigues, lors de la conférence tenue à Sarajevo-Ilidža, 25-26 juin 2008, sur le thème « Communication dans la salle d'audience aux fins de garantir une équité de traitement pour les participants à la procédure pénale issus de différents environnements sociologiques et culturels ».

Mars 2006 et 2008 : Stage au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

2007 : Stage d'une semaine au Royaume-Uni, organisé par l'ambassade du Royaume-Uni en Bosnie-Herzégovine, en coopération avec le Conseil de l'Union européenne.

2002 : Stage de deux mois à l'École nationale de la magistrature et à la Cour d'appel de Paris (France). Études pratiques au Tribunal de grande instance de Saint Etienne.

Novembre 1997 - Juin 1998 : Stage de six mois à l'École de la magistrature de Paris (France). Études pratiques au Tribunal de grande instance de Tarbes. Deux mois de cours de français intensif à Vichy, Université de Clermont-Ferrand et un mois à l'Alliance française de Paris.

1997 : Stage d'un mois organisé par le Conseil de l'Europe et le Ministère de la justice français.

Activités professionnelles pertinentes

Activités judiciaires

- 2010 : Juge ad hoc à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg – Liste officielle des juges ad hoc pour l'année 2016¹.
- 2009 : Candidat officiel de la Bosnie-Herzégovine aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale à La Haye lors de l'Assemblée des États Parties, janvier 2009, New York.
- 2005-à nos jours : Juge de la Cour de Bosnie-Herzégovine (Cour d'État) à Sarajevo, Chambre d'appel, Section I chargée des crimes de guerre, Section II chargée du crime organisé ;
Premier président du panel chargé des crimes de guerre à la Cour de Bosnie-Herzégovine.
- 1998-2005 : Juge au Tribunal de district de Trebinje (Bosnie-Herzégovine).
- 1993-1998 : Juge au Tribunal de Trebinje (Bosnie-Herzégovine).

Activités non judiciaires

- 2017 Nommé au Comité chargé de l'élection des juges de la Cour européenne des droits de l'homme au nom de la Bosnie-Herzégovine.
- 1975 – 1993 Juriste à la société Elektrodistribucija (fournisseur d'électricité) à Trebinje.

Activités professionnelles non juridiques

- 2009-2012 Nommé formateur à l'intention des juges et des procureurs par décision du Centre de formation à la magistrature de la Fédération de Bosnie-Herzégovine.
- 2010-2017 Membre du jury d'examen au Barreau pour le droit pénal.

Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

L'article II/2 de la Constitution de la Bosnie-Herzégovine dispose que les droits et les obligations visés par la Convention européenne des droits de l'homme et ses protocoles s'appliquent directement à la Bosnie-Herzégovine et que de telles dispositions priment sur toute autre loi. C'est la raison pour laquelle, en tant que juge de la Chambre d'appel, Section I chargée des crimes de guerre, et Section II chargée du crime organisé, de la criminalité économique et de la corruption, j'ai été amené à statuer en appel dans des affaires relatives à la privation de liberté (contestation de la privation de liberté) lorsqu'un plaignant faisait référence à la violation de l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme ou lors d'appels interjetés au titre de l'article 6 de ladite Convention. Il convient également de noter que j'ai statué sur des cas de violations des droits de l'homme, à savoir sur des violations graves du droit humanitaire international au titre de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme concernant l'interdiction de la torture. En tant que juge à la Division administrative, j'ai souvent été amené à statuer et délibérer sur des appels interjetés au titre de la violation du droit à la propriété tel que garanti par l'article 1 du Protocole 1 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Après avoir occupé pendant neuf ans les fonctions de juge à la Cour de Bosnie-Herzégovine, au cours desquels j'ai principalement statué sur des affaires relatives à des crimes de guerre en siégeant au sein de l'équipe chargée des appels internationaux, je peux affirmer que je dispose d'une très grande expertise en matière de droit humanitaire international, de conventions internationales et de droit international coutumier.

¹ Voir annexe 3, Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, Juges ad hoc à la Cour européenne des droits de l'homme : un aperçu, Rapport d'information, AS/Jur (2011) 36, 19 octobre 2011, ajdoc36 2011.

Activités publiques

Le Haut Conseil de la magistrature de Bosnie-Herzégovine a adopté un Code de déontologie dont l'objectif est de promouvoir des standards éthiques et professionnels dans le fonctionnement du système judiciaire en Bosnie-Herzégovine. Le Code stipule, entre autres, que les juges sont autorisés à participer aux activités relevant des domaines religieux, caritatif et civique, sous réserve de ne pas être impliqués dans toute activité ou association préjudiciable à leur impartialité ou à leurs fonctions judiciaires (article 2.2.3). Ce même article indique que les juges devraient s'abstenir de :

- a) Adhérer à un parti politique ;
- b) Assister à des réunions politiques ou à des événements visant à collecter des fonds pour une organisation politique ;
- c) Soutenir financièrement des partis politiques ou des campagnes ;
- d) Prendre part publiquement à des débats politiques controversés, à l'exception de sujets directement liés aux travaux des tribunaux, à l'indépendance du pouvoir judiciaire ou à des aspects fondamentaux de l'administration de la justice ; et
- e) Signer toute pétition visant à influencer une décision politique.

Il est clair que ce qui précède impose aux juges des conditions relativement strictes s'agissant des activités publiques qu'ils pourraient éventuellement réaliser, l'objectif étant de préserver leur impartialité. Par conséquent, afin de respecter la déontologie de ma profession, je n'ai jamais, en qualité de juge, mené aucune activité qui pourrait mettre en péril mon indépendance, mon impartialité ou mon intégrité. Je réponds donc par la négative aux points a), b) et c) suivants :

- a) Mandat public ;
- b) Postes électifs ; et
- c) Fonctions au sein d'un mouvement ou d'un parti politique.

Autres activités

Domaine : Association des citoyens-amateurs de la langue française – Club francophone de Trebinje

Durée : 2000 – 2006

Fonctions : Président du Club

Publications et autres ouvrages, autres conférences

- Dragomir Vukoje, « Droit pénal et procédure pénale en Bosnie-Herzégovine », Neum, 7-10 juin 2017, Le droit et la justice, Journal de jurisprudence et de théorie du droit ; Sarajevo.
- Dragomir Vukoje, « Légalité des éléments de preuve en droit pénal », Conférence scientifique internationale, Milići, 21-22 avril 2017.
- Dragomir Vukoje, « Aspects du crime organisé en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de la loi pénale et de la loi relative à la procédure pénale », seizième conférence sur le droit pénal, Neum, 7-10 juin 2017, publié dans la revue Pravo i Pravda (Le droit et la justice), Sarajevo, 2017.
- Dragomir Vukoje, « Terrorisme et rôle de la loi dans la lutte contre le terrorisme – Expériences du pouvoir judiciaire en Bosnie-Herzégovine », Conférence scientifique internationale – Concepts et politiques sécuritaires – Une nouvelle génération de risques et de menaces », 4-5 juin 2017, Ohrid, Volume I, Skopje 2017, (99-110), UDK : 323.285:347.962.096 (497.6).
- Dragomir Vukoje, « La notion de terrorisme et le rôle de la loi dans la lutte contre le terrorisme », Ministère de la justice de la Republika Srpska, Association serbe pour la théorie et la pratique du droit pénal, Association internationale des pénalistes de Banja Luka, Rassemblement scientifique international sur le thème « Instruments du droit

- pénal dans la lutte contre le terrorisme et autres crimes violents », Compendium, Recueil, Teslić, 21-22 avril 2016.
- Réunion consultative d'experts du CICR sur le secteur judiciaire et le droit humanitaire international, Groupe de travail 1, « Pour une meilleure compréhension de la façon dont les différents tribunaux nationaux ont contribué ou pourraient contribuer à l'interprétation, à la clarification, à l'application et au développement du droit humanitaire international », Rapporteur : Dragomir Vukoje, Juge à la Chambre d'appel, Cour de Bosnie-Herzégovine. Autres participants : Juge Wolfgang Schomburg (Professeur honoraire, Docteur en droit civil), Johan du Tot (Haute Cour d'Afrique du Sud), Jorge Errandon (juriste à la Cour interaméricaine des droits de l'homme), David Tolbert (Président du Centre international pour la justice transitionnelle, New York), Cherif Bassiouni (Professeur émérite et Président de l'International Human rights law Institute, Université de De Paul, Faculté de droit, Chicago ; Président de l'Institut supérieur international des sciences criminelles, Syracuse (Italie) ; Président d'honneur de l'Association internationale de droit pénal), entre autres, Genève, 28–29 mai 2015.
 - Normes de preuve dans les affaires relatives à des crimes de guerre – Conférence scientifique internationale sur le thème de l'application de la législation pénale, Recueil, Faculté de droit de Banja Luka, 4-5 février 2011.
 - En collaboration avec Božidar Banović, docteur en droit, co-auteur d'un document intitulé « L'interdiction de la torture, comme norme de jus cogens du droit pénal international et du droit international des droits de l'homme », ISSN 1820-2969, 2010, vol. 48, бр. 2, стр., pages 147-168, COBISS.SR-ID 181455372.
 - Collège judiciaire de Bosnie-Herzégovine, juin 2008, Neum, Bosnie-Herzégovine. Conférence sur l'utilisation des faits jugés dans le cadre des décisions du TPIY ;
 - Importance historique du Code civil français et de sa codification – une réflexion juridique serbe, Journal de théorie et de pratique du droit, Banja Luka, n° 41 (2007).
 - Collège judiciaire de Bosnie-Herzégovine, juin 2007, Neum, Bosnie-Herzégovine. Conférence sur le nouveau Code de procédure pénale.
 - Programme de formation à l'intention des juges des cours d'appel de Bosnie-Herzégovine, mai 2007, Banja Luka, Bosnie-Herzégovine. Conférence sur les peines en matière de crimes de guerre et de crime organisé rendues par la Cour de Bosnie-Herzégovine.
 - Programme de formation à l'intention des juges chargés des crimes de guerre, septembre 2006, Vlašić, Bosnie-Herzégovine. Animateur de la réunion sur les crimes de guerre. Conférenciers : Professeur Zoran Pajić (King's College de Londres), Professeur William Schabas (Directeur de l'Irish Centre for Human Rights de la National University of Ireland, Galway (Irlande)).
 - Conférence régionale sur le procès des crimes de guerre au niveau national, octobre 2006, Miločer, Monténégro. Conférence sur des questions en lien avec les crimes de guerre. Conférenciers : Clint Williamson (Ambassadeur des Etats-Unis chargé de la poursuite des crimes de guerre), Sam Nazzaro (jurisconsulte du Département de la justice des Etats-Unis, Ambassade à Belgrade), Nicholas Ackerman (Directeur régional pour l'Europe centrale et orientale du Département de la justice des Etats-Unis), Nataša Kandić (Directrice du Humanitarian Law Fund), David Tolbert (Procureur adjoint du TPIY) et Joseph Paonesa (US Marshal).
 - Première conférence nationale sur le thème « Poursuivre les crimes de guerre – Réalisations et défis à relever », organisée avec le soutien du WCC Project, juin 2006, Sarajevo, dans le cadre du projet de l'UNDP et du Gouvernement du Japon intitulé « Soutien à la création d'une Chambre chargée des crimes de guerre ». J'ai participé activement aux débats sur le thème « Législation actuelle sur le transfert des éléments de preuve dans le cadre des affaires relatives aux crimes de guerre (La Haye – Bosnie-Herzégovine – Autres entités) – Études des réglementations ».
 - Les nouvelles solutions juridiques sont-elles de nature à améliorer l'efficacité de la procédure pénale ?
 - Le droit et la justice, Journal de la jurisprudence et de la théorie du droit, Sarajevo, n° 1-2, décembre 2004) ; Justice pénale en France : un aperçu, Journal de la justice, de la jurisprudence et de la théorie du droit, Banja Luka, n° 12, mars 2004.
 - Colloque sur le thème « Code civil et droit européen », octobre 2004, Faculté de droit de l'Université de Sarajevo. Conférence sur la signification historique du Code civil en France.

- Troisième conférence annuelle sur le droit pénal, juin 2004, Neum, Bosnie-Herzégovine. Conférence sur les nouvelles solutions juridiques de nature à améliorer l'efficacité de la procédure pénale.

Autres formations, programmes et visites d'études

- Analyse des verdicts de la Cour européenne des droits de l'homme, séminaire organisé à Sarajevo, 14-15 septembre 2009
- Trois visites à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg (1997, 1998 et 2008)
- Voyage d'études des juges et des procureurs de Bosnie-Herzégovine aux Etats-Unis, visite des tribunaux, des bureaux chargés des enquêtes et des poursuites, ainsi que des facultés de droit de Pittsburgh et Boston, 11-25 octobre 2008. Au programme : gestion de l'enquête et du procès d'affaires complexes liées au crime organisé.
- Présentation du projet « Les pertes de vie en Bosnie-Herzégovine 1991-1995, juin 2007, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine. Évaluation du projet par trois experts indépendants : Patrick Ball, Philip Verwimp et Ewa Tabeau.
- Indépendance du pouvoir judiciaire et enjeux liés à la transition, juin 2007, Belgrade, Serbie.
- Protection des droits de l'homme dans le cadre du droit pénal en Bosnie-Herzégovine, mai 2006, Neum, Bosnie-Herzégovine.
- Voyage d'études des juges de la Cour de Bosnie-Herzégovine en Angleterre et dans le sud du Pays de Galles, février 2006.
- Voyage d'études des juges de la Cour de Bosnie-Herzégovine au TPIY, janvier 2006, La Haye, Pays-Bas : suivi du procès *Milošević* et de l'affaire dite des *Trois de Vukovar* (Mrkšić, Radić, Šljivančanin)] et réunion avec des représentants du Bureau du Procureur, du Greffier et de la Branche judiciaire.
- Séminaire sur le thème « Les crimes de guerre ». Animateurs : les juges Miletić et Rodrigues, novembre 2005, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine.
- Séminaire sur le thème « La procédure pénale », organisé par le Département de la justice des Etats-Unis. Animateurs : Manuel Real, juge, David O. Carter et Steven Kessler, Procureur, septembre 2005. Séminaire sur le thème « Les crimes de guerre ». Animateurs : Dermont Groome, Antoinette Issa, Gabrielle McIntyre, Catherine Marchi-Uhel, Frederick Harhoff, mars 2005, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine.
- Opérations de sensibilisation du TPIY auprès des communautés locales en Bosnie-Herzégovine – travaux du TPIY en lien avec les crimes de guerre commis à Foča, octobre 2004
- Séminaire sur le thème « Le droit international humanitaire devant le TPIY et les tribunaux nationaux ». Conférenciers : Almiro Rodrigues (ancien juge du TPIY), Aryeh Neier (Président de l'Open Society Institute – New York), Franck Orton (Médiateur pour les droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine), Eugene O'Sullivan et John E. Ackerman (auteurs de l'ouvrage « Practice and Procedure of the ICTY »), John Richard et William Day Jones (Conseil de la Défense devant le TPIY), Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, février 2002.
- Séminaire sur le thème « La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », Banja Luka, Bosnie-Herzégovine, septembre 2002.
- Séminaire sur le thème « Le droit international humanitaire devant le TPIY et les tribunaux nationaux ». Conférenciers : Aryeh Neier (Président de l'Open Society Institute – New York), Professeur Eugene O'Sullivan et John E. Ackerman (auteurs de l'ouvrage « Practice and Procedure of the ICTY »), Professeur Peter Murphy, Professeur Zoran Pajić, John Richard Day Jones, Rodney Dixon, entre autres, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, février 2002.
- Séminaire sur le thème « Le nouveau Code pénal de la Republika Srpska – grandes orientations de la restructuration », Teslić, Bosnie-Herzégovine, décembre 2000.
- Participation à 50 autres séminaires.